Le Jardin des Colibris est une association dont le but est de rassembler les usagers du territoire saint-gantonnais afin de mener un projet d'aménagement par la création d'un nouvel espace pour le végétaliser. Et ainsi cela permettra aux écoliers et usagers la réalisation d'activités pédagogiques, sportives et socio-culturelles.

L'association, loi 1901, a été créée le 19 octobre 2023 par des membres domiciliés sur la commune de Saint-Ganton et des communes limitrophes.

Depuis le 25 avril 2024, l'association est reconnue d'intérêt général et concoure à la défense de l'environnement.

Adhérer à l'association, c'est aussi, afficher son engagement pour le climat et la biodiversité car le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité sont des causes qui nous concernent tous.

Notre territoire

La commune de Saint-Ganton est un village de 419 habitants au recensement de 2021. La répartition de la population par tranches d'âges est homogène.

Elle se situe entre la 4 voies Rennes-Redon et celle de Rennes-Nantes au Sud du département de l'Ille-et-Vilaine.

Dans le bourg, il y a une médiathèque, trois commerces de proximité : Epizea (épicerie, station-service, gaz, relais colis), Anthracite (tabac, café, restaurant, dépôt de pain), Au fil de l'histoire (couture, retouche, création textile) et une école publique élémentaire (maternelle et primaire) avec environ 90 élèves dont les parents sont domiciliés sur Saint-Ganton et les communes limitrophes comme Renac, Saint-Just, Sainte Anne sur vilaine…

Il y a également un tissu associatif fort avec la présence d'une douzaine d'associations (sport, culture & patrimoine, jeunesse, loisirs, seniors…).

Tous ces éléments permettent au projet du Jardin des Colibris de s'inscrire dans un territoire avec une mixité de publics.

Un projet coopératif

Ce projet est mené en collaboration avec :

- La municipalité de Saint-Ganton et « le fonds Vert »,
- L'école Les Colibris qui sollicite le soutien financier du fond d'innovation pédagogique dans le cade du Conseil National de la Refondation «Notre école, faisons-là ensemble»
- Les associations locales en collaboration pour relayer notre projet et/ou nous soutenir dans les animations.

Aux bénéfices :

- Des habitants de la commune,
- Des usagers du territoire,
- Des enfants de l'école Les Colibris.

Les différents partenaires potentiels ont été rencontrés afin de faire du lien, de prendre en compte les besoins / envies de chacun, et d'agir collectivement.

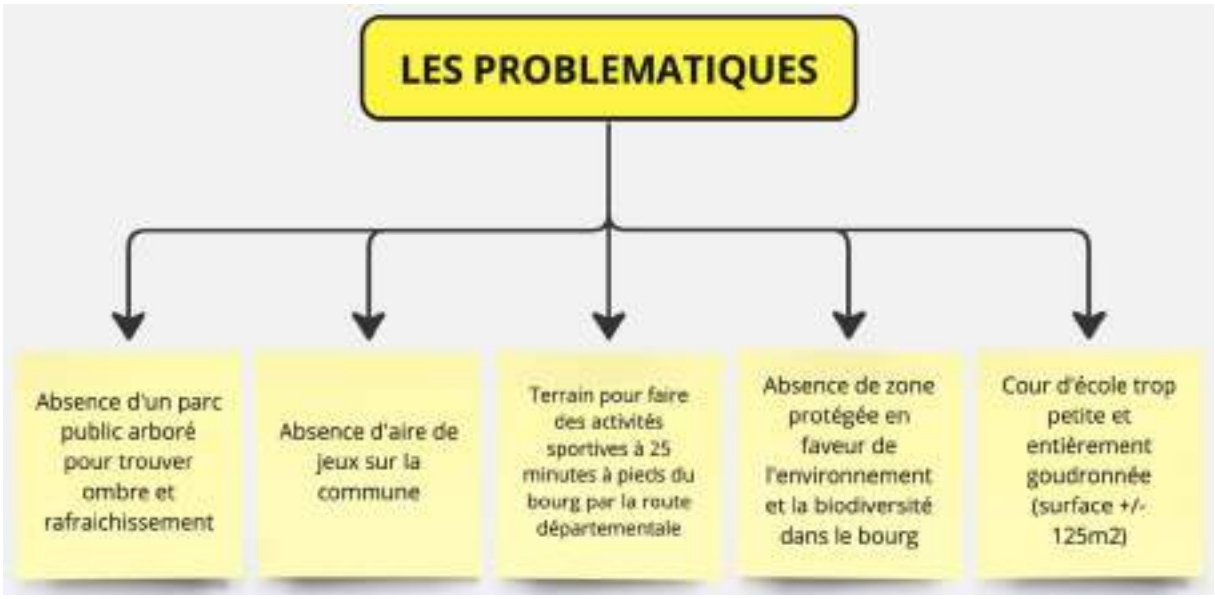

Le but est de s'organiser et de collaborer pour créer un nouvel espace herboré et arboré « Le Jardin des Colibris », jouxtant la cour goudronnée de l'école et en s'inscrivant dans le centre bourg, afin de répondre aux besoins des écoliers et des usagers du territoire saint-gantonnais.

Pour cela dès le début du projet, il a été imaginé dans les plans de ce jardin la mise en place de deux portails sécurisés pour permettre ce double usage habitants-usagers & écoliers par une entrée sur la cour de l'école et une entrée par la voie publique.

LES ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Faire face aux effets du dérèglement climatique	Préserver l'environnement et la biodiversité	Favoriser le bien-être	Sensibiliser l'ensemble des usagers
Renaturer en végétalisant afin de contribuer au rafraichissement naturel	Appréhender les dimensions scientifiques, éthiques et civiques	Mettre en place un mobilier pédagogique adéquat	Organiser des ateliers et actions de sensibilisation
Se protéger des fortes chaleurs	Cohabiter avec les animaux et la nature	Créer un lieu de partage et de rencontres intergénération-nelles	Montrer qu'il existe des solutions

Le projet « Jardin des Colibris »

Le terrain est municipal et il ressemble à la photo ci-dessous. L'école et la médiathèque sont visibles en fond d'image.

La parcelle n°248 est en centre bourg de la commune avec une proximité directe à un parking, à la mairie, aux commerces de proximité et à l'église. Elle est limitrophe à l'école et à la médiathèque.

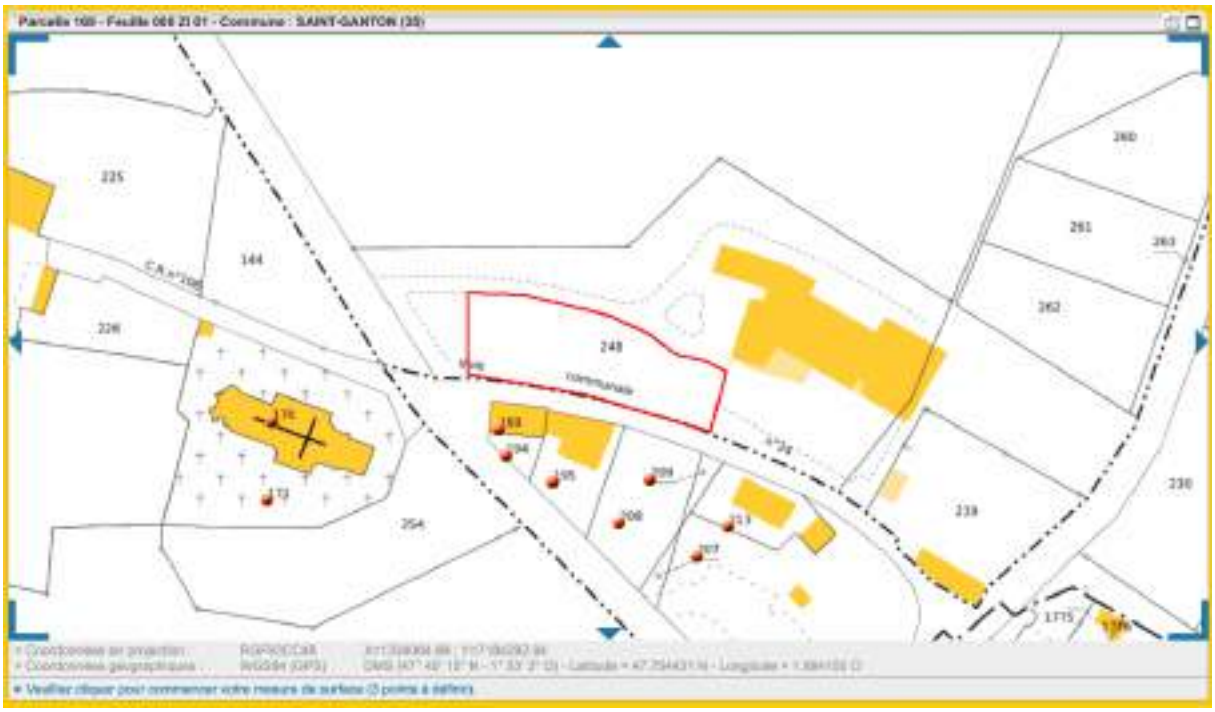

- PHASE 1 : Agrandissement (surface du jardin environ 1000m2)
- PHASE 2 : Végétalisation (arbres, arbustes et haies)
- PHASE 3 : Aménagement (biodiversité, pédagogie, sensibilisation)

Grandir avec la nature

Aménagements pour la végétalisation

La végétalisation répond aux impératifs de sensibilisation à la biodiversité. Un jeune enfant a une capacité d'émerveillement et une curiosité naturelle. Les insectes, les arbres, les plantes, les oiseaux, c'est beau, c'est intrigant, c'est vivant. En fréquentant souvent la nature, il apprendra à l'aimer et il aura envie, plus tard, de la protéger. Faire un potager est un autre moyen de favoriser l'attachement à la nature. En ce sens un carré de potager sera prévu également pour permettre d'initier les publics.

La végétalisation est primordiale car elle offre l'ombre et la fraîcheur recherchée. Pensé comme un îlot de fraîcheur au cœur du bourg, Le Jardin des Colibris accueillera également un public plus large en dehors des temps scolaires, et pourra devenir notamment un « refuge » pour les personnes vulnérables durant les vagues de chaleur. Les cabanes en osier agiront aussi comme des ombrières. Les treillis en osier avec des plantes grimpantes (clématite, chèvrefeuille) pourront également sculpter en hauteur le jardin et contribuer aux ombres portées durant les différents moments de la journée. Les espaces seront définis en fonction de l'exposition au soleil.

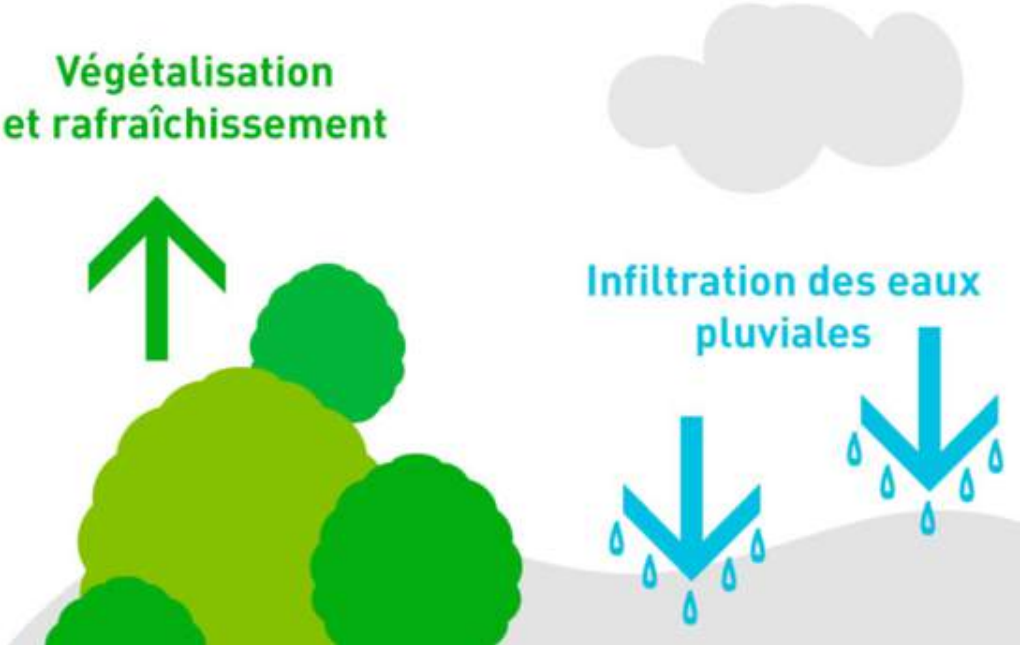

Implanter des haies : Véritables sanctuaires pour la vie du jardin, les **haies** constituées de buissons et d'arbustes permettent aux oiseaux de poser leurs nids dans un calme nécessaire. Ces barrières naturelles sont également très utiles en cas de vents forts et limitent les inondations.

Les essences choisies sont des végétaux adaptés à notre territoire et notre sol. La liste définitive des végétaux sera établie après consultation de l'ensemble des pépiniéristes. Nous prévoyons la plantation de 50 mètres linéaires de haies bocagères (pas d'essence toxiques, urticantes / piquantes) en favorisant les essences locales et la plantation de 25 mètres linéaires de haies petits fruits. Les arbres présents dans la haie bocagère seront comestibles, mais pas forcément de bon goût. Afin de bien faire comprendre aux enfants la différence entre plantes sauvages à consommer avec

précaution et les plantes cultivées pour être consommées, il serait plus judicieux d'installer dans le carré de potager la zone dite comestible. Cette zone pourrait être entourée de petits fruits : cassis, groseille... Nous prévoyons dans le jardin environ 75 arbustes variés, 25 vivaces, 40 graminées et 8 arbres.

Aménagements pour la biodiversité

Nous souhaitons un aménagement qui met en avant la préservation et le soutien de la biodiversité naturelle. Notre approche cherche à favoriser la cohabitation harmonieuse de la vie sauvage avec les activités humaines. Les nichoirs, gîtes et hôtels à insectes abritent la faune sauvage locale : oiseaux, chauves-souris, hérissons et abeilles sauvages. Ces espèces souffrent du manque d'habitats qui sont de très bons supports de sensibilisation à la nature, à sa conservation et à la pollinisation des plantes. Protéger l'environnement et préserver la biodiversité sont essentiels pour favoriser le bien-être de nos enfants et des usagers du territoire.

Les chauves-souris, ces fascinantes créatures de la nuit, jouent un rôle crucial dans l'écosystème en contribuant à la pollinisation des plantes et à la régulation des populations d'insectes. Le gîte à chauves-souris peut être installé facilement pour favoriser leur présence et leur reproduction.

Les hérissons sont d'excellents prédateurs de limaces, sauterelles, criquets, escargots, hannetons, mille-pattes et charançons, ce qui en fait des alliés précieux. Ils contribuent à l'équilibre des écosystèmes.

Il existe en France **plus de 900 espèces d'abeilles** (osmies, mégachiles, andrènes). La plupart d'entre-elles ne produisent pas de miel mais elles sont de grandes pollinisatrices. Il est vital de les préserver.

Les oiseaux sont au cœur de la pyramide de la biodiversité. Ils disparaissent à un rythme inquiétant. Offrons-leur un refuge, admirons leurs ballets incessants et écoutons leurs chants.

Le compostage pourra nous être utile au carré de potager pour pailler, nourrir, nos espaces (petits fruitiers, herbes aromatiques, fleurs comestibles).

Il a de multiples avantages : il enrichit la terre, participe à la biodiversité dans les sols, empêche l'apparition de certaines maladies, favorise la rétention d'eau…

Préserver l'environnement et la biodiversité dans Le Jardin des Colibris

Nous souhaitons agir en faveur de la vie qui pousse dans l'herbe. En effet des scientifiques conseillent de ne plus tondre à ras la pelouse au printemps pour donner une chance à la biodiversité. Il est préférable d'éviter des tontes très récurrentes et sur la totalité du jardin. **Une tonte différenciée** permet de conserver une petite réserve naturelle sans intervention humaine à la faveur de la vie du sol et des oiseaux. En revanche, il est primordial d'éviter de tondre au printemps. Il s'agit d'une période cruciale dans le cycle de vie des plantes du jardin : les floraisons sont essentielles aux pollinisateurs et aux reproductions des végétaux. Les fleurs vivant au ras du sol comme les pâquerettes, les trèfles, les pissenlits sont autant de **ressources pour les pollinisateurs**. Éviter de les couper rend possible la **reproduction des plantes** grâce aux insectes pollinisateurs, et la **diversification des espèces** avec l'**apparition de fleurs sauvages et mellifères**. Cela permet également à ses plantes de vivre un cycle de vie naturel loin de l'intervention humaine : elles poussent, fleurissent et donnent ainsi des graines. Un grand nombre de petits animaux vivent dans la pelouse ! Ne pas la tondre préserve ainsi leur milieu de vie et leur permet de ne pas être tués. C'est le cas d'un bon nombre d'escargots, de petits insectes comme les mantes, les phasmes ou les coléoptères. Par incidence, cela permet aussi aux oiseaux de trouver de petites proies pour se nourrir. Nous souhaitons **réutiliser l'herbe coupée** qui sera très utile pour le compost, ou encore pour protéger le potager, les fleurs ou les arbustes. Utiliser en paillage elle maintiendra le sol humide en cas de sècheresse voire de canicule. De même que l'eau est précieuse. Nous privilégierons d'arroser avec modération à partir des **récupérateurs de pluie** pour gérer cette ressource.

Apprendre à tout âge

Favoriser les activités pédagogiques, socio-culturelles et de transmission

Ce jardin servira à l'équipe éducative de l'école Les Colibris afin d'assurer les **activités sportives et récréatives** des élèves sur une partie herbeuse. Actuellement, la cour est petite, goudronnée, et l'école n'a pas de complexe sportif à proximité. Le fait que la cour soit entièrement goudronnée et sans présence de végétaux, les écoliers souffrent terriblement du soleil et de la chaleur. C'est un véritable frein à leurs activités. Lors des périodes de fortes chaleurs, ils ne peuvent pas aller en extérieur. Avec le Jardin des Colibris des activités pédagogiques en extérieur pourront être proposées grâce à l'ombre des arbres et la fraicheur apportées naturellement par la terre et les plantations. Ce nouvel espace arboré s'ouvre à diverses pratiques pédagogiques telles que les sciences (découverte de la faune et de la flore, les saisons...), la citoyenneté (respect de l'environnement...), le français (lecture à voix haute...), les activités artistiques (musique, théâtre, activités manuelles, arts-plastiques...), la motricité des tous petits en maternelle...

Ce jardin servira aux **activités socio-culturelles** de la commune en lien avec les associations locales. Ce parc sera utilisé, hors temps scolaire, pour développer les activités socio-culturelles. L'association APAR qui gère également en partie la médiathèque de la commune est très intéressée par ce projet : cet espace permettrait d'offrir aux usagers de la médiathèque, un lieu naturel pour lire et écouter les histoires à l'extérieur et développer la grainothèque. Cela ravive en même temps l'association Racines, en veille depuis quelques années, qui trouverait alors un endroit pour échanger sur l'histoire du pays saint-gantonnais, afin de "lire et raconter son village".

Ce jardin servira de **lieu de partage et de rencontres intergénérationnelles**. Un espace table de pique-nique sous les arbres permettra aux usagers, résidents, touristes, randonneurs, parents à la sortie de l'école ou garderie... de faire une pause fraicheur dans le jardin, de se rencontrer, de se retrouver, d'échanger, de partager.

Ce jardin permettra **d'organiser des ateliers ou des actions de sensibilisation** et montrer ainsi qu'il existe des solutions à mettre en œuvre individuellement, collectivement, à l'échelle de son territoire pour agir en faveur de l'éducation, de l'environnement, de la biodiversité, pour nous tous, demain.

Animations

Notre équipe de bénévoles membre de l'association Le Jardin des Colibris réfléchis et élabore un calendrier d'animation – accessible à tous – qui respecte le rythme des saisons. Des sites internet comme celui du muséum d'histoires naturelles, de la LPO, des sciences participatives au jardin sont pour nous une véritable mine d'or.

- Le comptage des oiseaux, l'observatoire des bourdons, l'opération papillons,
- Bourse aux plantes et grainothèque,
- Rendez-vous aux jardins,
- Ateliers compostage, création de mangeoires, nichoirs, plessis, de bombes à graines…
- Contes d'été, d'automnes, d'hiver, de printemps,
- Land art collectif, fresque vegetal, herbier,
- Rencontre des gens du territoires comme un véritable temps d'échanges d'expériences avec nos acteurs locaux (producteur de miel, habitants emblématiques engagés pour la biodiversité, maraicher bio, cultivatrice de plantes et fleurs réputées pour leur vertus…

Aménagements mobiliers

Le mobilier cherche à répondre aux besoins exprimés par les enfants et les adultes, notamment pour un meilleur partage de l'espace (entre petits et grands, filles et garçons, activités physiques ou repos, en hiver comme en été…) et permettre des activités diverses en extérieur tout au long de l'année.

Certaines installations seront fixes et d'autres mobiles pour faciliter les configurations de zones selon les besoins de modularité et permettre par exemple les activités sportives.

L'ensemble des aménagements a pour objectif de développer l'imaginaire des enfants avec des choses très simples sans induire de comportement prédéfinis ; de permettre des manipulations grâces aux installations (cuisines d'extérieur, bacs à sable, tables…) ; d'agir en faveur de la motricité et de l'activité physique ou le repos (parcours sensoriel, parcours sonore, rondins de bois coupés pour sauter et faire des équilibres, cabane en osier, bancs, glissière de tobogan…).

L'envie est de créer des espaces mixtes :

- Pour s'asseoir à plusieurs autour d'une table pour faire ses devoirs ou pour se réunir pour jouer (aux cartes, aux jeux de société…)
- Être en position assis ou semi-allongée et se reposer ou lire dehors lorsqu'il fait beau par exemple.

Des panneaux d'information seront également installés dans le jardin pour sensibiliser les publics à l'environnement et la biodiversité, aux espèces faunes et flores à protéger.

Jouer dehors,
marcher,
courir,
sauter,
pique-niquer,
se reposer…
sont autant de façons de se rapprocher de la nature, pourvu qu'il y ait des arbres, des haies et des arbustes.

Faire l'école au Jardin

L'éducation par la nature repose sur des fondations solides. Les bienfaits de l'école dehors touchent à TOUS les aspects du développement de l'enfant. L'équipe pédagogique de l'école Les Colibris qui jouxte Le Jardin des colibris souhaite jouir de l'espace pour y faire école et accroitre les :

Compétences cognitives : Lorsque les enfants sont en contact direct avec la nature, leur curiosité s'éveille et leur envie d'apprendre grandit. L'apprentissage en plein air expose les enfants à des situations réelles, souvent complexes, qui stimulent leur réflexion, leur concentration et leur créativité. Imaginez un enfant qui observe un insecte, il commence à poser des questions, mène sa propre enquête et enrichit ainsi son vocabulaire et sa compréhension du monde naturel !

Santé physique et activité : L'un des grands bienfaits de l'école dehors est d'encourager les enfants à bouger. Courir, grimper, manipuler des objets naturels… Toutes ces activités contribuent à un développement physique équilibré. De plus, le simple fait d'être dehors améliore le système immunitaire des enfants et favorise une meilleure santé globale. Même leur alimentation en profite. Se reconnecter à la nature les amène à mieux comprendre l'origine de leur nourriture et à faire des choix plus sains.

Compétences sociales : En extérieur, les enfants apprennent à communiquer, à partager et à résoudre des conflits de manière plus naturelle. L'école dehors offre un cadre où ils peuvent interagir avec leurs pairs de manière moins formelle, tout en ayant

la possibilité de s’isoler si besoin. Cette flexibilité dans les interactions sociales favorise un meilleur équilibre et des relations plus harmonieuses.

Bien-être émotionnel : Le contact avec la nature a un effet apaisant sur les enfants. Ils apprennent à réguler leurs émotions de manière plus naturelle, renforçant ainsi leur confiance en eux et leur sentiment de bien-être général.

Conscience écologique : Ça coule de source, mais c’est important de le rappeler. En étant régulièrement en contact avec la nature, les enfants développent une conscience écologique. Ils apprennent à aimer, respecter et protéger leur environnement. L’un des bienfaits de l’école dehors est de les sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux écologiques, ce qui les incite à adopter des comportements durables de manière naturelle.

Aménagements mobilités douces

Nous imaginerons un système qui permette l’accrochage par anti-vol. Une réflexion est en cours pour que cet aménagement de stationnement mixte l’accueil des vélos, des trottinettes et des poussettes.

Le chantier est un moment crucial

Nous avons émis l'idée de traiter avec différentes entreprises de proximité, pour développer l'économie locale, sociale et solidaire. Une attention est aussi portée à la provenance des matériaux : circuit court et récupération sont privilégiés. Les devis pour construire le budget ont été réalisé avec cette intention. De plus, certaines actions seront effectuées par chantiers participatifs, plusieurs parents et usagers du territoire se sont déjà portés volontaires quant à la donation de plantes, ou la plantation, par exemple, ou pour effectuer certains travaux d'aménagement de l'espace et de construction de petits mobiliers.

Les élèves et leurs maîtres ont participé à une concertation dans le cadre de leur projet nature et agrandissement de l'école. Leurs constats et leurs envies rejoignent celles qui motivent le Jardin des Colibris et montrent tout l'intérêt de la coopération entre les parties et les publics. En ce sens les plantations feront l'objet d'un accompagnement technique et pédagogique par un intervenant extérieur.

Le chantier participatif est un moment convivial qui rassemble plusieurs acteurs d'un projet pour un temps de construction commun. Il permet l'investissement de la part des usagers, des habitants, des grands-parents, des parents, des enfants, des oncles et tantes, pour un lieu qui les concerne tous. C'est aussi un acte d'intégration citoyenne qui permet à chacun de mettre à profit ses compétences par l'apprentissage ou la transmission de savoir-faire.

Ils nous soutiennent

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE

FRANCE NATION VERTE
Agir - Mobiliser - Accélérer

St-Ganton

BODIGUEL-GAUVIN MENUISERIE
Charpente - Cloisons sèches - Isolation
Bardage - Escaliers
2 La Belle Alouette - 35550 SAINT GANTON
02 99 08 71 90 - contact@bodiguel-gauvin.com
www.bodiguel-gauvin.com

SUPER U Pipriac

Denis MATERIAUX
Avec vous pour Bâtir

Comité des Fêtes Saint Ganton

Je souhaite faire un don pour aider à la création du Jardin des Colibris

en flashant le QR code par carte bancaire sur HelloAsso

https://www.helloasso.com/associations/le-jardin-des-colibris

Le don à Le Jardin des Colibris ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Entreprise : l'ensemble des versements à l'association permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.